



DIRECTION
AMENAGEMENT – URBANISME
DEVELOPPEMENT DURABLE

SERVICE URBANISME

DEMANDE DE CHANGEMENT D'USAGE D'UN LOCAL D'HABITATION

- A UN AUTRE USAGE QUE L'HABITATION
 A UN USAGE MIXTE

Art. L. 631-7 du Code de la Construction et de l'Habitation (C.C.H.) et règlement municipal

N° CA 094 068

ADRESSE DU LOCAL OBJET DU CHANGEMENT D'USAGE

Adresse _____
Bâtiment _____ Escalier _____ Etage _____ Porte _____ Lot n° _____

IDENTITE DU DEMANDEUR

Mme M.
Nom _____ Prénom _____
Autre personne morale _____
Adresse personnelle _____
Code postal _____ Ville _____
Téléphone _____ Portable _____
E-mail _____ @ _____

Le demandeur relève-t-il d'une profession libérale réglementée ?

oui non
Si oui, laquelle _____

S'agit-il d'une première installation ?

oui non
Si non, adresse et étage
du local précédemment occupé _____
(joindre copie de l'autorisation éventuelle) _____ Etage _____

Personne à contacter (Si elle est différente du demandeur) ?

Mme M.
Nom _____ Prénom _____
Téléphone _____ Portable _____

Qualité du demandeur

propriétaire Locataire Occupant à titre gratuit
Coordonnées du
propriétaire et gérant _____

Le propriétaire du local doit donner son accord à ce changement d'usage

L'immeuble est-il en copropriété ?

oui non
Si oui joindre l'attestation du propriétaire justifiant que le règlement de copropriété justifiant que le règlement de copropriété ne s'oppose pas au
changement d'usage

DESCRIPTION DU LOCAL OBJET DE LA DEMANDE

Surface _____ Nombre de pièces : _____
Occupation actuelle vacant occupé par _____

A quel usage _____
(Joindre copie de l'autorisation éventuelle)

Est-ce une extension d'activité ?
 oui non

Si oui, adresse des autres locaux _____
Etage _____ Surface _____

Le local fait-il l'objet d'une déclaration préalable ou d'une demande de permis de construire ?
 oui non

Si oui, n° de cette demande d'autorisation d'urbanisme _____
Et date de dépôt ____ / ____ / ____

Le local appartient-il à un bailleur social (Art L. 411-2 du code de la construction et de l'habitation) ?
 oui non

Si oui, indiquer le nom du bailleur social _____

UTILISATION PREVUE DU LOCAL

Quelle activité sera exercée dans le local _____

RUBRIQUES A REMPLIR

Rubrique A : Si la demande porte sur la **totalité** du local et n'est pas soumise à une compensation,

Rubrique B : Si la demande porte sur **une partie** du local (usage mixte : professionnel ou commercial/habitation),

Rubrique C : Si le changement d'usage souhaité porte sur la totalité du local et est soumis à compensation,

RUBRIQUE A : **CHANGEMENT D'USAGE SANS COMPENSATION DE LA TOTALITE DU LOCAL**

D'autre(s) professionnel(s) exerce(nt)-il(s) dans le local ?

oui non

Nom(s), Prénom(s)

Profession(s)

Et autorisation(s) éventuelle(s)

RUBRIQUE B : **CHANGEMENT D'USAGE D'UNE PARTIE DU LOCAL (USAGE MIXTE)**

Nombre de pièces réservées à l'activité _____

Surface réservée à l'activité _____ m²

Nombre total de pièces habitables _____

Surface réservée à l'habitation _____ m²

Nombre total de personnes devant habiter

le local à titre de résidence principale _____ Dont adulte(s) _____ Enfant(s) _____

Y a-t-il réception de clients ou de marchandises dans le local ?

oui non

RUBRIQUE C : **CHANGEMENT D'USAGE DE LA TOTALITE DU LOCAL, AVEC PROPOSITION DE COMPENSATION**

Description du local proposé en compensation

Adresse _____

Arrondissement _____ Bâtiment _____ Lot n° _____

Escalier _____ Etage _____ Porte _____

Surface future habitable _____ Nombre de pièces _____

Nom du propriétaire

Mme M.

Nom et téléphone de la personne à contacter pour la visite de la compensation

Mme M.

Fixe _____ Portable _____

e-mail _____ @ _____

Occupation actuelle

vacant occupé

Par _____ depuis le ____ / ____ / ____

- Joindre tout mode de preuve certifiant l'occupation du local à un autre usage que l'habitation au 1^{er} janvier 1970

- En cas de construction de l'immeuble après 1970, joindre l'arrêté de permis de construire

- Toute autorisation de changement d'usage délivrée sur le local avant le dépôt de la présente demande doit être jointe à celle-ci

Nota Bene : Lorsqu'une autorisation est subordonnée à une compensation, il vous appartient de publier cette autorisation au fichier immobilier du bureau de la conservation des hypothèques de paris (Art. L.631-7-1), dont l'adresse est la suivante



DIRECTION
AMENAGEMENT - URBANISME

DEVELOPPEMENT DURABLE ANNEXE 1

ENGAGEMENT

A souscrire par le propriétaire d'un local objet d'une
demande d'autorisation

A l'article L. 631-7 du Code de la Construction et de l'Habitation (C.C.H.)

Dans le cas où l'occupant est locataire

DESIGNATION DU LOGEMENT OBJET DE LA DEMANDE DE DEROGATION

Adresse

Bâtiment _____ Escalier _____ Etage _____ Porte _____
Nombre de Pièces Habitables _____ Surface _____

Je soussigné(e)

Mme M.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

- Agissant en qualité de propriétaire du logement défini ci-dessus
 Agissant en qualité de mandataire de :

Mme M

Nom _____ Prénom _____

AUTORISE

Nom _____ Prénom _____

Ainsi que

Nom _____ Prénom _____

A OCCUPER

- à usage mixte professionnel ou mixte commercial
 à usage autre qu'habitation :

Le local visé ci-dessus, sous réserve d'obtenir l'autorisation municipale visée à l'article L.631 du CCH

Fait le ____ / ____ / ____

**Signature du propriétaire
ou du mandataire**



ANNEXE 2 LISTE DES PIÈCES A JOINDRE

DIRECTION
AMÉNAGEMENT – URBANISME
DÉVELOPPEMENT DURABLE

1) POUR TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'USAGE SANS COMPENSATION

- Plan côté du local, objet de la demande daté et signé par le(s) demandeur(s) (avec mention de la superficie habitable du logement conformément à l'Art. R.111-2 du Code de la construction et de l'Habitation).
- Titre d'occupation ou attestation de propriété, éventuellement promesse de vente ou projet de bail.
- Engagement du propriétaire si le demandeur est locataire.
- Attestation du propriétaire justifiant que le règlement de copropriété ne s'oppose pas au changement d'usage ou à défaut produire l'accord de la copropriété.

a) Pièces complémentaires pour un usage professionnel

- Copie de la carte professionnelle en cours de validité ou attestation de l'inscription à l'Ordre pour chaque demandeur ou diplôme.
- Copie des statuts de la structure en cas de cabinet de groupe.

b) Pièces complémentaires pour les demandeurs poursuivant une mission d'intérêt général

- Copie des statuts.
- Copie du décret de la reconnaissance d'utilité publique.
- Bilan et compte de résultats approuvés du dernier exercice.
- Compte rendu de la dernière assemblée générale.

c) Pièces complémentaires pour un usage mixte

- Copie de la carte professionnelle en cours de validité ou attestation de l'inscription à l'Ordre ou diplôme pour le demandeur ayant sa résidence principale dans le local.
- Plan local indiquant la partie (hachurée par exemple) réservée à l'activité, avec mention de la surface

Attestation sur l'honneur signée du demandeur d'établir sa résidence principale dans le local, objet de la dérogation avec détail de la composition familiale résidant dans le local.

2) POUR TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'USAGE AVEC COMPENSATION (accord de principe et autorisation provisoire)

a) Pour le ou les locaux de transformation

- Plan de l'état actuel avec mention obligatoire des superficies habitables du (ou des) logement conformément à l'art. R. 111-2 du C.C.H. certifiées par géomètre.
- Titre d'Occupation ou attestation de copropriété, éventuellement promesse de vente ou projet de bail.
- Attestation du propriétaire justifiant que le règlement de copropriété ne s'oppose pas au changement d'usage ou à défaut produire l'accord de la copropriété.

b) Pour le ou les locaux de compensation

- Plan de l'état actuel.
- Plan de l'état futur avec mention obligatoire des superficies habitables (art. R. 111-2 du CCH) certifiées par géomètre.
- Etat des surfaces projetées certifiées par géomètre.
- Copie de l'acte ou attestation de mise à disposition de compensation (titre de compensation)

Copie de tout mode de preuve concernant l'occupation des locaux en 1970.

Pour la délivrance de l'autorisation définitive :

- Si compensation en logement social, produire la convention conclue en application de l'article L.351-2 du Code de la construction et de l'Habitation.
- Copie de l'autorisation d'urbanisme de changement de destination du ou des locaux de compensation.
- Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) du ou des locaux de compensation, mentionnée à l'article L.462-1 du Code de l'Urbanisme.
- Plans de l'état réalisé du ou des locaux de compensation avec mention obligatoire des superficies habitable certifiées par géomètre.
- Etat des surfaces réalisées du ou des locaux de compensation certifiées par géomètre.

Un dossier COMPLET réduit le délai de traitement.

Hôtel de Ville Place Charles de Gaulle – 94107 Saint-Maur des Fossés Cedex
Tél. 01-45-11-65-81 – [http:// www.saint-maur.com](http://www.saint-maur.com)

